

# Une COP23 pour concrétiser l'accord de Paris

À Bonn, les îles Fidji vont conduire des débats techniques et tenter de mieux protéger les États les plus fragiles.

MARC CHERKI @mcherki

**CLIMAT** Dans l'histoire de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, c'est la première fois que la conférence annuelle sera dirigée par un petit État insulaire. La 23<sup>e</sup> Conférence des parties, ou COP23, qui ouvre ses portes à Bonn (Allemagne) lundi 6 novembre, pour deux semaines, est présidée par le premier ministre des îles Fidji. Une étape transitoire, deux ans après l'accord de Paris, où les pays se sont engagés à limiter la hausse de la température moyenne de la planète à 2 °C, et un an avant la prochaine réunion majeure, où l'ambition pourrait être améliorée (à 1,5 °C) avec la mise en œuvre concrète de l'accord de Paris.

La COP23 aura un ton particulier donné par le petit archipel tropical du Pacifique, situé à l'est de la Nouvelle-Calédonie et au nord de la Nouvelle-Zélande, qui a subi en février 2016 le cyclone

Winston, le premier de catégorie 5 enregistré dans la région. L'ouragan, avec des vents mesurés à plus de 300 km/h, a notamment dévasté plusieurs centaines d'écoles. Déjà, en 2012, la population d'un village en bord de mer de la deuxième plus grande île des Fidji a dû déménager sur une colline, à 1 kilomètre à l'intérieur des terres, à cause de la montée du niveau de la mer, de pluies diluviennes et de l'érosion des côtes.

## Fonds pour le paiement de « dommages climatiques »

Les îles Fidji vont défendre la cause de l'Alliance des petites îles (Aosis), qui compte 44 États. Ils militent pour que la température augmente au plus de 1,5 °C par rapport au début de l'ère industrielle. La révision des engagements des pays, pour qu'ils diminuent davantage leurs émissions de gaz à effet de serre, sera donc ardemment défendue. Des discussions complexes « sur les pertes et dommages » pourraient également faire

des progrès », attend Christina Chan, du think-tank World Resources Institute (WRI). Mais le principe du pollueur-payeur ne devrait pas avancer, ni celui d'une taxe sur les hydrocarbures ou celle sur les carburants maritimes. Les États-Unis devraient s'y opposer, comme par le passé. Toutefois, l'idée d'un fonds pour le paiement de « dommages climatiques » pourrait avancer.

« Ce sera une COP très technique, relativement peu intéressante pour le grand public. Mais des négociations importantes vont se dérouler en coulisses pour préparer les prochaines échéances. En 2020, les pays devraient revoir à la hausse leurs engagements, notamment pour diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre, explique David Levaï, directeur du programme climat de l'Iddri. La COP23 sera l'occasion d'examiner les progrès permis par certaines initiatives : celle qui a pour objectif le développement de stratégies bas carbone en 2050 lancées l'an dernier ou l'Alliance solaire internationale, an-

noncée à Paris en 2015. » Les pays qui viennent de s'engager à arrêter leurs centrales au charbon, comme le Royaume-Uni, le Canada, l'Italie et les Pays-Bas feront également pression sur d'autres pays, Allemagne et États-Unis en tête.

Les différents pays doivent en fait préparer les mécanismes pour la mise en œuvre de l'accord de Paris, qui seraient actés en 2018. Ils doivent s'accorder notamment sur la « transparence » : les méthodes retenues pour contrôler les émissions de CO<sub>2</sub> (dioxyde de carbone) de chaque pays.

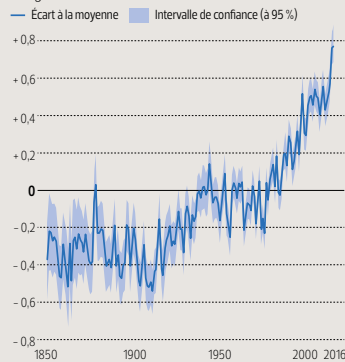
Il y a urgence à améliorer les diminutions volontaires. De nombreuses études récentes des Nations unies ou d'experts réputés soulignent que la baisse des émissions de gaz à effet de serre n'est pas assez rapide ni d'ampleur suffisante. Conséquence : le principal objectif de l'accord de Paris risque de ne pas être atteint (hausse de la température moyenne limitée à 2 °C). Déjà, le Pro-

gramme des Nations unies sur l'environnement redoute que la température moyenne augmente de plus de 3 °C, selon les efforts effectivement engagés.

En novembre 2018, les hypothèses du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental pour le climat) seront publiées, afin d'essayer de limiter le réchauffement à 1,5 °C, si cette option reste encore envisageable. Dans l'intervalle, d'autres réunions sont prévues. Le 12 décembre, Emmanuel Macron, en lien avec la Banque mondiale et l'ONU, a invité des chefs d'État à célébrer les deux ans de la signature de l'accord de Paris et à débiter de financements nouveaux. Par ailleurs, le sommet pour l'action climatique des Nations unies, prévu en septembre 2018, à San Francisco (États-Unis), sera l'une des dernières occasions de convaincre les différents pays d'accroître leurs efforts. L'un des buts est d'attendre le plus tôt possible le pic d'émissions de CO<sub>2</sub>, obtenu par la France depuis 1991. ■

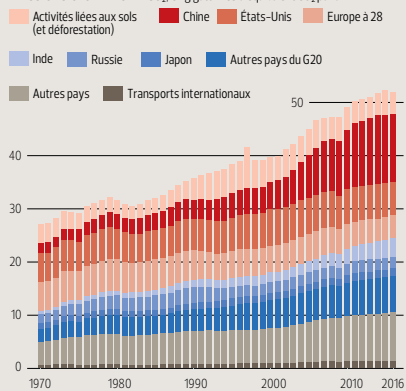
## Les émissions mondiales de CO<sub>2</sub> ont doublé en 35 ans

ÉCARTS DE TEMPÉRATURE PAR RAPPORT À LA MOYENNE 1961-1990, en degrés C



Sources : UN Environment Emissions Gap Report 2017, Met Office

ÉMISSIONS GLOBALES DE CO<sub>2</sub>, en gigatonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> par an



Infographie LE FIGARO

## De délicates équations financières

FONDS VERT, fonds d'adaptation, enveloppe de 100 milliards de dollars par an pour les pays en développement à partir de 2020... Les initiatives financières pour le climat sont nombreuses. Quelle est la situation avant le début de la COP23 à Bonn ?

► **Fonds vert.** Les promesses de dons pour ce fonds, qui gère des initiatives concrètes, atteignent un total de 10 milliards de dollars. Mais il manquera 2 milliards qui ne seront pas apportés par les États-Unis. Depuis la création du fonds vert, 54 projets ont été approuvés par son conseil d'administration pour un montant total de 2,65 milliards de dollars. Deux projets de l'Agence française de développement (AFD) ont notamment été approuvés. Un premier sur la prévention des inondations urbaines au Sénégal (15 millions de dollars de dons du fonds vert) et un autre pour le développement de l'irrigation et de l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques dans le Sud-Est marocain (20 millions de dollars). « Le défi pour le fonds vert résidera dans sa capacité à décaisser rapidement pour concrétiser les engagements », espère Gaël Giraud, économiste en chef à l'AFD.

► **Fonds d'adaptation.** Il s'agit d'un petit fonds, décidé en 2001, qui fêtera ses 10 ans cette année. Des projets d'adaptation ont été financés dans une soixantaine de pays pour un montant total d'environ 500 millions de dollars. Ces projets consistent à aider un pays à s'adapter aux changements climatiques. C'est-à-dire, par exemple, à construire des digues pour protéger une côte de la montée des eaux ou à modifier le choix des semences agricoles, afin que les cultures s'adaptent à la hausse de la température moyenne

dans un pays. La dernière contribution française (5 millions) à ce fonds a été annoncée il y a quatre ans. Mais, de son côté, la France a apporté quelque 3,6 milliards d'euros à l'aide climatique pour les pays en développement en 2016. « Seulement 17 % du total est consacré à l'adaptation. Il s'agit surtout de prêts et pas tellement de dons et ces montants sont insuffisants », déplore Armelle Le Comte, responsable du climat et de l'énergie chez Oxfam France, qui réclame que la contribution française à l'adaptation « soit doublée en 2022 pour atteindre 2,4 milliards d'euros ».

► **Enveloppe de 100 milliards de dollars par an.** Les deux tiers de cet engagement, qui sera mis en place en 2020 pour aider les pays en développement, ont été promis par les pays riches. Les versements seront effectués par les banques multilatérales, comme la Banque mondiale, qui versera 27 milliards de dollars par an, ou des banques bilatérales, telles les agences de développement AFD en France ou KfW en Allemagne. L'enveloppe de 100 milliards, qui servira à l'atténuation (réduction des émissions de gaz à effet de serre, développement d'énergies renouvelables, etc.) et à l'adaptation, « devrait permettre de faire lever sur des financements privés, en vue d'atteindre, peut-être, 1000 milliards de dollars par an », explique Gaël Giraud. C'est une première étape indispensable, mais ces montants restent insuffisants par rapport aux besoins pour les quinze prochaines années. Les investissements nécessaires dans les infrastructures vertes pour la seule décarbonation de la planète ont été évalués autour de 2000 milliards de dollars par an pour les pays du Nord et à environ 4000 milliards par an pour ceux du Sud. On est loin du compte. ■

**2000 milliards de dollars par an**

Investissements des pays du Nord dans les infrastructures vertes pour la décarbonation de la planète

## Donald Trump isole les États-Unis avec sa volonté de sortir du traité

REMISE en cause de la signature des États-Unis à l'accord de Paris le 1<sup>er</sup> juin dernier, arrêt du financement des instances internationales pour la lutte contre les changements climatiques, marche arrière sur la politique de Barack Obama en faveur des énergies renouvelables, Donald Trump multiplie les actions pour s'opposer au combat contre le réchauffement climatique. Même si, légalement, le président des États-Unis ne peut pas retirer Washington de l'accord de Paris avant novembre 2020, il conserve un fort pouvoir de nuisance. Donald Trump a justifié son attitude « en donnant des estimations d'un coût de 2500 milliards de dollars sur trois ans pour l'économie américaine, si le pays restait dans l'accord de Paris », rappelle Andrew Steer, président du think-tank World Resources Institute. Mais ces estimations sont contestées par de nombreuses organisations américaines, fondées depuis juin dernier.

C'est le cas de We Are Still In (« on y est toujours »), qui regroupe des organi-

sations non gouvernementales (ONG), toutes les universités et de nombreux citoyens américains favorables à l'accord de Paris. Par ailleurs, America's Pledge (« un engagement de l'Amérique »), lancé par Michael Bloomberg, l'ancien maire de New York et ambassadeur spécial sur le climat de l'ONU pour les villes et les régions, veut rassembler entrepreneurs américains, collectivités locales et 282 villes engagées contre le réchauffement climatique. Enfin, United States Climate Alliance (« alliance climatique des États-Unis ») regroupe 14 États, dont ceux de New York, de Californie et de Washington, qui continuent de viser une réduction de leurs émissions de CO<sub>2</sub> et un essor des énergies renouvelables. Car ces États sont convaincus qu'en luttant contre les émissions liées aux activités humaines, des emplois seront créés et la qualité de vie des habitants sera améliorée.

En s'engageant pour une baisse des particules fines et en poursuivant le virage vers une économie décarbonée,



Donald Trump (ici, à Harrisburg, en Pennsylvanie, en octobre 2017) multiplie les actions pour s'opposer au combat contre le réchauffement climatique. JOSHUA ROBERTS/REUTERS

la qualité de l'air pour les habitants a été améliorée et « nous avons créé 23000 emplois pour l'environnement ces cinq dernières années », illustre Eric Garcetti, le maire de Los Angeles. Enfin, 29 grandes villes passent sur les grands constructeurs automobiles pour qu'ils proposent des véhicules propres.

## Pas d'effet d'entraînement redouté sur d'autres capitales

Sur le plan géopolitique, « aux dernières réunions du G7 et du G20, les États-Unis ont été isolés sur la scène internationale. Comme le prouvent les communiqués communs sur le climat que Donald Trump seulement n'a pas signés », rappelle Keya Chatterjee, directrice du réseau américain du CAN (Réseau action climat), qui regroupe des ONG. Ces sommets seraient la preuve que Washington n'a pas eu l'effet d'entraînement redouté sur d'autres capitales, comme Riyad (Arabie saoudite) ou Moscou (Russie). « Il n'y a pas d'indication que les Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) modifient leur position dans leur ensemble, même s'il y a des difficultés locales, comme pour la déforestation au Brésil », ajoute Sven Harmeling, coordinateur pour le climat de Care International.

Pendant la COP23, peu de changements sont attendus pour la représentation des États-Unis, même si elle sera moins nombreuse et moins active que par le passé. « La délégation américaine à la COP23 est toujours composée de fonctionnaires. Elle ne devrait pas modifier ses positions antérieures », attend David Levaï de l'Iddri. Lors de la « pré-COP », qui s'est déroulée mi-octobre, les États-Unis ont même eu un « engagement constructif », estime une représentante des îles Fidji.

Toutefois, il y a le risque que des pays utilisent l'argument « Donald Trump est opposé à l'accord de Paris » pour justifier le blocage des négociations, redoutent des observateurs. ■